

LE RIPAM S'ADRESSE :

- * *Aux parents et aux futurs parents, habitant l'une des 31 communes ci-contre, en recherche d'informations ou d'un mode de garde.*
- * *Aux assistant(e)s maternel(le)s et aux candidats à l'agrément de l'une des 31 communes ci-contre.*
- * *Aux enfants accueillis chez une assistant(e) maternel(le) de l'une des 31 communes ci-contre.*



LE RIPAM VOUS RENSEIGNE :

*Le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h
et le mercredi de 9h à 12h30 .*

- * *Par téléphone au : 01 34 86 17 81*
Pour une meilleure prise en charge de vos appels, n'hésitez pas laissez vos coordonnées sur la boîte vocale.
- * *Par mail : ripam@cccy.fr*
- * *Au 1 place Nickenich*
78490 Montfort l'Amaury
(sur la droite dans le jardin de la piscine)
Pour un meilleur accueil, veuillez nous contacter avant toute venue au service.

LE RIPAM CONCERNE LES COMMUNES SUIVANTES :

*Auteuil le Roi
Autouillet
Bazoches sur Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy sans Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars Pontchartrain
La Queue lez Yvelines
Le Tremblay sur Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil le Guyon
Méré
Millemont
Montfort l'Amaury
Neauphle le Château
Neauphle le Vieux
Saint Germain de la Grange
Saint Rémy l'Honoré
Saulx Marchais
Thiverval Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers le Mahieu
Villiers Saint Frédéric*



Avec la participation des



Vous cherchez...

...un mode de garde pour votre enfant,

...une information sur la relation parent employeur - assistants maternels,

...un espace d'accueil - jeux pour les enfants et les assistants maternels,

..Contactez le RIPAM !



**Relais intercommunal parents -
assistants maternels**

1 place Nickenich
78490 Montfort l'Amaury
Tél : 01 34 86 17 81
Mail : ripam@cccy.fr

VOUS ETES PARENT OU FUTUR PARENT...



Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant...

Vous souhaitez embaucher un(e) assistant(e) maternel(le)...

Vous voulez des informations pour le contrat de votre assistant(e) maternel(le)...

Le RIPAM vous propose ses services :

- * *En vous fournissant la liste des assistant(e)s maternel(le)s des 31 communes ainsi que les disponibilités de places connues,*
- * *En vous informant pour la mise en place et le suivi du contrat de votre assistant(e) maternel(le),*
- * *En vous informant sur les démarches administratives à effectuer et sur les aides financières possibles.*
- * *En discutant ensemble pour vous accompagner dans votre recherche et préparer au mieux l'accueil de votre enfant chez son assistant(e) maternel(le).*



Le Ripam est un service gratuit, créé et géré par la communauté des communes Coeur d'Yvelines. Il n'est ni un mode de garde, ni un organisme employeur.

VOTRE ENFANT EST ACCUEILLI

CHEZ UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)...

Votre enfant de 0 à 3 ans, accompagné de son assistant(e) maternel(le), peut participer à des matinées d'éveil ...



Le RIPAM propose à votre enfant :

- * *Un espace de jeux, d'éveil et de découvertes... Ces découvertes se font dans un lieu aménagé et dans un cadre rassurant sous la bienveillance de son assistant(e) maternel(le). Les matinées d'éveil sont un lieu de socialisation.*
- * *Des activités ludiques appropriées favorisant son développement (peinture, musique, motricité...).*

Les matinées d'éveil sont organisées par une professionnelle de la petite enfance. L'accord des familles est requis pour la participation des enfants à ces rencontres.

Les matinées d'éveil ont lieu sur plusieurs communes (Beynes, Garancières, Montfort l'Amaury, Neauphle le Château, Vicq, Villiers Saint frédéric) et sont réservées aux assistant(e)s maternel(le) s de l'une des 31 communes nommées ci après.

Vous pouvez demander au RIPAM le planning de ces matinées d'éveil qui indique le lieu et les dates de ces rencontres.

VOUS ETES UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)S ...

Vous souhaitez avoir des informations sur votre cadre d'emploi, sur vos droits...

Vous êtes disponible pour accueillir des enfants...

Vous souhaitez rencontrer d'autres professionnels ou vous formez...



Le RIPAM vous propose :

- * *Des matinées d'éveil pour vivre des moments de partage avec les enfants que vous accueillez et pour rencontrer d'autres professionnelles.*
- * *De recenser vos disponibilités de places d'accueil pour les transmettre aux parents en recherche d'un mode de garde.*
- * *Des rencontres individuelles pour vous informer sur vos contrats de travail et votre statut d'assistant(e) maternel(le).*
- * *Des réunions à thème au sein du relais. Le relais facilite aussi la mise en place de formations continues.*
- * *De la documentation spécifique aux métiers d'assistant(e)s maternel(le)s et aux métiers de la petite enfance.*

Alors n'hésitez plus à contacter le RIPAM !